



ÉCOLE ET CINÉMA

PROJET ANNUEL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

DÉPARTEMENT : Maine-et-Loire

Coordinateur Cinéma :

NOM et prénom : TARRIEUX Isabelle
Structure : cinéma *Les 400 coups*
Titre : Directrice
Coordonnées mél : isabelle@les400coups.org

Coordinateur Éducation nationale :

NOM et prénom : DANIEL Luc
Fonction : Conseiller pédagogique
Titre : coordinateur départemental
Coordonnées mél : luc.daniel@ac-nantes.fr

Co-coordinatrice Cinéma :

NOM et prénom : THIERRY-NEVEU Jane
Structure : association Cinéma Parlant
Titre : coordinatrice culturelle
Coordonnées mél : contact@cinemaparlant.com

- responsables de la mise en place départementale du dispositif *École et cinéma*.

I - CADRE PÉDAGOGIQUE

1. Articulation du dispositif avec la politique d'éducation artistique et culturelle de l'inspection académique

Projet d'éducation artistique et culturelle dans la logique du socle commun et des programmes 2008 d'enseignement de l'école primaire.

Mise en œuvre dans le cadre des pratiques artistiques et de l'enseignement de l'Histoire des Arts :

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire
- découverte du contexte, historique et géographique, de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

2. Actions des salles et de l'association Cinéma Parlant en direction des élèves et des enseignants :

Pré-projection pour les enseignants

Organisation des conférences avec des professionnels du cinéma

Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

Visite de la salle de projection sur demande des enseignants

Accueil des rencontres Premiers Petits Plans

Diffusion des documents pédagogiques (*Cahiers de notes sur ...* ; fiches élèves)

Festival Premiers Plans : rencontre avec des réalisateurs et production d'images en mouvement (papier et informatique) dans le cadre des ateliers Petits Plans.

3. Mutualisation des actions pédagogiques menées au sein du réseau départemental

Animation d'une rubrique *Ecole et cinéma 49* sur l'espace numérique **Premier degré – Arts visuels IA 49** (Caraiibes.ac-nantes.fr)

II - LES FILMS

1. Programmation départementale 2013-2014 :

Films du catalogue national proposés aux classes (par cycle) et logique(s) de programmation recherchée(s) :

- diversité des cinématographies (genre, géographie, technologie)
- par cycle 3, une œuvre pour chacune des grandes périodes de l'histoire du cinéma : classique (1911-1945), moderne (1945-1975), contemporain (1975 à nos jours)
- une œuvre en VOST (version originale sous-titrée) pour les élèves de cycle 3

Cette année sept films répartis sur l'année sont proposés au choix. La liste a été élaborée lors de la réunion bilan de l'année 2012-2013 à laquelle ont participé 8 enseignants et 3 exploitants. Cette liste a été validée par le *Groupe de suivi départemental* réuni le 6 mai 2013.

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « *Les enfants de cinéma* ». Les « *Cahiers de notes sur...* » et les cartes postales, une par film, sont fournis à titre gratuit exclusivement aux enseignants et aux élèves inscrits dans le dispositif.

Nota : Les Amis du Bon Cinéma ne disposant que d'un projecteur numérique, il ne sera possible de proposer que trois films dans les salles où ce partenaire organise les séances (*).

Cycle 2

Petites Z'escapades (1985-2001) (*) Programme de 5 courts métrages d'animation 5 réalisateurs dont P-L. Grandjon – France – Coul. – 0h32	MS-CP
---	-------

Cycles 2 et 3

Le mécano de la Général (1926) Burlesque – Muet (cartons) Buster Keaton – Etats-Unis – N&B – 1h15	Cycles 2 et 3
Le petit fugitif (1953) <input type="checkbox"/> VF Comédie dramatique Michel Ocelot – Etats-Unis – N&B. – 1h20	CP-CM2
Contes chinois (1960 à 1988) (*) Programme de 7 courts métrages d'animation 4 réalisateurs – Studios d'art de Shanghai – Chine – Coul. – 0h49	Cycles 2 et <u>3</u>
U (2005) (*) Animation Grégoire Solotareff – Serge Elissalde – France – Coul. – 1h25	Cycles 2 et <u>3</u>

Cycle 3

Le voleur de Bagdad (1940) (V.O.) Aventure, fantastique Mickaël Powell – Grande-Bretagne – Coul. – 1h46	Cycle 3
--	---------

2. Thèmes de travail en relation avec le choix des films

• Formes

- genres cinématographiques ; structure, composition (attention particulière pour les génériques)

• Techniques

- propres à chaque film ; en corrélation avec les évolutions technologiques de l'époque

• Significations

- analyse filmique de scènes (en particulier : la première et la dernière séquences des films).

Une attention particulière sera apportée sur des points plus particuliers suivant les films :

- le contexte de création de chacun des films (dimension historique)
- l'expression des émotions, des sentiments et des points de vue comme point de départ de l'analyse filmique
- la bande son
- la lecture d'affiches

III - ORGANISATION DU DISPOSITIF DANS LE DÉPARTEMENT

1. Couverture territoriale du dispositif

Les séances sont programmées dans les 28 salles agréées du département (voir liste en annexe 1) en fonction des classes inscrites. Des salles peuvent ne pas être sollicitées.

2. Répartitions des tâches entre les acteurs du dispositif et rôles respectifs des deux coordinateurs.

Inspection académique

Bruno RABILLER, Inspectrice de l'Education Nationale chargée du pilotage du dispositif,

Annie GAUTUN, conseillère départementale Arts Visuels,

- Mise en cohérence concertée du dispositif avec le projet départemental d'éducation artistique et culturelle

Luc DANIEL, conseiller pédagogique, **coordinateur** départemental pédagogique

- Rôle et missions pédagogiques définies dans le cahier des charges (Annexe 2)
- Définition avec les intervenants du contenu et des objectifs des conférences

La Direction Régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire

- Mise en cohérence du dispositif avec la politique culturelle régionale
- Mise en cohérence des politiques culturelles du Rectorat et de la DRAC
- Relation avec le CNC (pour les salles)

Les exploitants

• Salle coordinatrice : Les cinémas *Les 400 coups*

Isabelle TARRIEUX, Directrice du cinéma, **coordinatrice cinéma**

Anne-Juliette JOLIVET, programmatrice du cinéma

- Réservation des copies de films
- Routage vers les exploitants du département
- Réservation et routage des copies pour les journées d'accompagnement pédagogique
- Coordination du planning des séances scolaires
- Remontées statistiques vers le CNC (Centre National de la Cinématographie)

• Salles et associations partenaires (Les ABC, Amis du Bon Cinéma)

- Planning local des projections scolaires
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département en collaboration avec l'association Cinéma Parlant

Association partenaire « Cinéma Parlant »

Louis MATHIEU, Président

Jane THIERRY-NEVEU, co-coordinatrice, coordinatrice culturelle

- Gestion, rémunération des intervenants (journées départementales d'accompagnement pédagogique)
- Coordination des formations et des ressources
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département
- Aide à l'élaboration de projets (réalisations filmiques, financements CUCS)

Centre Départemental de Documentation Pédagogique (C.D.D.P.)

Frank GUIBERT, directeur du CDDP

- Mise à disposition des salles et du matériel (journées de formation)
- Documentation spécifique au dispositif (ressources consultables en ligne)
- Pôle TICE, formation à la demande

Les enfants de cinéma

- Soutien à la mise en œuvre du dispositif au niveau du département en cohérence avec les objectifs du dispositif national

3. Groupe de suivi départemental

Le groupe de suivi départemental composé selon les préconisations du cahier des charges réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif.

Il est présidé par M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, ou son représentant, et se réunit deux fois l'an pour développer une concertation élargie sur le projet et son évaluation afin de renforcer les modalités de suivi du dispositif et de mobiliser au mieux les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

4. Modalités d'inscription des classes à *École et cinéma*

Les écoles seront informées en juin 2013 de la programmation pour l'année 2013-2014 et des modalités d'inscription.

Les enseignants doivent déposer l'inscription de leur classe avant le 11 septembre 2013 auprès des cinémas *Les 400 coups*. Ils s'engagent à assister à 3 séances dans l'année avec leur classe et à participer à au moins une formation départementale (module de 6h pour les enseignants exerçant à plein temps, 3h pour les temps partiels).

L'acceptation des inscriptions est confirmée aux enseignants avant la fin du mois de septembre. Ils doivent ensuite finaliser leur projet pédagogique annuel avant la première séance.

Nouvelles inscriptions

Les enseignants qui s'inscrivent pour la première année s'engagent à participer à 2 formations de 3h : une en début d'année, le mercredi après-midi 18 septembre 2013, spécifique pour les entrants « *Elaborer le projet pédagogique annuel* », et l'autre, un mercredi après-midi, consacrée à l'un des films de la programmation. Suite à la première formation, ils adressent le projet pédagogique avant le 14 octobre 2013, au coordinateur Education Nationale pour validation, puis en fin d'année, leur bilan.

IV- CONTENUS DE FORMATION

Objectifs de formation et d'accompagnement des enseignants pour l'année à venir :

- Une formation départementale de 3 h pour les enseignants qui entrent dans le dispositif (18 sept. 2013 après-midi)

Objectifs : présentation du dispositif et des outils (cahiers de notes sur... et fiches-élève). Préparer la rencontre sensible des œuvres cinématographiques, les analyser et construire des repères historiques. Elaborer un projet de classe et un module pour chaque film). Evaluation des acquis des élèves.

Pour les enseignants travaillant 4 jours en classe

- Une formation départementale de 6h (**3h partenaires cinéma + 3h Direction académique**) pour chacun des films et contenant : la projection du film, une conférence de 2h d'un professionnel du cinéma sur le contexte de création et l'analyse filmique et l'intervention (3h) de conseillers pédagogiques sur des pistes pédagogiques possibles → (2 oct., 6 nov. et 4 déc. 2013 ; 8 janv., 5 fév., 19 mars et 9 avril 2013)..

Objectifs : cf. Page 2 : « Thèmes de travail en relation avec le choix des films »

Pour les enseignants travaillant 4 jours et demi en classe (Angers, Bouchemaine, Saint-Martin du Fouilloux, Saint-Léger des Bois,...)

- Un module de 6h en deux temps :

Partenaires cinéma 3h : pré-projection le mardi soir précédant la conférence + conférence de 2h d'un professionnel du cinéma sur le contexte de création et l'analyse filmique un mercredi après-midi

Direction académique 3h : pistes de pédagogiques (1h) le mercredi après-midi suite à la conférence du professionnel du cinéma + (2h) un mardi soir ou jeudi soir : formation décentralisée sur l'élaboration de séances d'analyse filmique

IV - BILAN DU DISPOSITIF :

Modalités envisagées d'évaluation et de bilan du présent projet annuel :

Réunion de fin d'année avec les enseignants : bilan et pré-choix des films pour la programmation de l'année suivante

Enquêtes départementales auprès des enseignants :

- Evaluation de la programmation
- Bilan enseignant pour l'année (ce qu'ils ont appris, ce que leurs élèves ont appris)

Enquête nationale de la coordination nationale *Les enfants de cinéma*.

V - FINANCEMENT DÉPARTEMENTAL DU DISPOSITIF :

Prix des places pour les élèves : 2,50 € (cf. cahier des charges)

Aides au transport des classes : prise en charge de certains déplacements à l'aide des subventions des collectivités locales perçues par l'association Cinéma Parlant

Financement de la DRAC pour la coordination culturelle.

VI - VISA DU DOCUMENT :

Le 6 juin 2013

Les coordinateurs : Isabelle TARRIEUX, Jane THIERRY-NEVEU, Luc DANIEL